

Le magazine d'information **lagord**

LAGORD CÉLÈBRE L'ANNIVERSAIRE DE SA LIBÉRATION

CONFÉRENCES - EXPOSITIONS - EDITION - CONCERTS - 8 MAI - BAL - ANIMATIONS...



1945 // 2025
lagord

80^E ANNIVERSAIRE
DE SA LIBÉRATION

Ces événements
ont obtenu le Label
Mission Libération
de l'État



defense.gouv.fr/mission-liberation

Lagord.fr

© Service Communication Lagord - Illustration conçue par l'A / Studio Ouest



lagord.fr //////////////////////////////////////

N°92
MARS
2025

3

RÉUNIONS PUBLIQUES DE QUARTIER



Monsieur le Maire Antoine Grau et l'équipe municipale de Lagord vont rencontrer les habitants pour échanger sur l'actualité de leur quartier et les perspectives des prochaines années.

vendredi

4

avril

18 h30

Salle
Gaston-
Gaillard

vendredi

11

avril

18 h30

Salle de
conférence
de la
médiathèque

mercredi

23

avril

18 h30

Maison
de quartier
du Lignon



<https://www.lagord.fr/panneaupocket>



mairielagord



@mairielagord



www.lagord.fr

Lagord

CONJUGUONS NOS ÉNERGIES

Ça s'est passé avec vous

Un premier marché de Noël réussi

Un spectacle, un concert, une ferme pédagogique, des délices à boire et à manger, mais aussi des idées de cadeaux par centaines : installé au cœur du parc Charier les 13 et 14 décembre, le premier marché de Noël de Lagord a fait le plein dès son inauguration le vendredi à 17 heures. Le lendemain, ce sont autant d'amateurs de ces moments festifs qui ont sillonné les allées du site pour profiter de toutes ces animations en l'honneur du Père Noël. Un Père Noël qui a également été vu dans les rues lagordaises pendant quatre jours, histoire d'annoncer sa prochaine venue dans la nuit du 24 au 25 décembre...



Des vœux très partagés

C'est devant un parterre de plus de 300 personnes que la cérémonie des vœux aux Lagordais a eu lieu le mercredi 15 janvier. Après les vœux pour 2025 exprimés par Monsieur le Maire Antoine Grau au nom de la municipalité, la conseillère départementale Brigitte Desveaux, le Président de la CdA Jean-François Fountaine et le député de la circonscription Olivier Falorni ont pris la parole. Précédant le cocktail dînatoire et musical offert aux participants, des Lagordais ont ensuite été mis à l'honneur à différents titres : la famille Honoré, sportive de très haut niveau, le photographe animalier Jean-Claude Fournier et l'historienne Monique Le Hénaff.



Des conférences pour commencer à célébrer

La Rochelle et sa Poche ont été les dernières à être libérées en France le 8 mai 1945. En 2025, la ville de Lagord, en partenariat avec l'Association des Anciens Combattants, l'Association Lagord d'hier à aujourd'hui, les maisons de retraite, les écoles, l'Harmonie Ste-Cécile... célèbre les 80 ans de la Libération de notre commune et propose plusieurs animations gratuites, dont un grand bal le 13 juillet prochain. Quatre conférences ont ainsi été programmées pour initier cette année du souvenir.



Éditorial



Chères Lagordaises, Chers Lagordais,

À l'heure où Lagord a été classée par le label national « Villes et villages où il fait bon vivre » 1^{ère} commune du département dans la catégorie des villes de 5000 à 10000 habitants, c'est avec beaucoup de modestie que nous recevons cette nouvelle, mais aussi avec un gain d'énergie pour continuer à travailler sur les nombreux dossiers qui nous attendent durant cette dernière année de mandat.

Distribué par les élus municipaux dans toutes les boîtes aux lettres, ce magazine d'information offre un panorama non exhaustif des projets majeurs programmés au cours des prochains mois ou des prochaines années. Ainsi, avec des travaux commençant au deuxième semestre, la requalification de l'entrée Lagord-La Rochelle va profiter de l'installation de la caserne des pompiers pour sécuriser notamment les élèves du lycée Vieljeux et le passage de la piste cyclable sous la rocade. Du côté du Parc Charier va se constituer un quartier réaménagé, avec une nouvelle école maternelle exemplaire, une place de village et un projet urbain au niveau du Puy Mou. C'est juste avant l'entrée de la commune de Nieul-sur-Mer que la future piscine communautaire sortira de terre. Situé en face de la zone commerciale des Oiseaux de mer, le parc des Echassiers va être, lui, remodelé pour favoriser entre autre la sécurité des piétons. A venir également, l'extension de notre cimetière en un espace plus paysager et l'installation d'une ombrière photovoltaïque sur le parking relais des Greffières.

Prévue aussi dans les prochains mois, la visite dans chaque foyer lagordais des ambassadeurs du service déchets de l'agglomération va permettre d'informer sur le nouveau rythme de collecte des déchets, le nouveau mode de tri, la proposition de bacs à composts et sur l'implantation de points d'apports volontaires. Devant la grande variété d'animations proposées, Monsieur le Préfet de la Charente-Maritime a accordé à notre commune la labellisation nationale au titre du 80ème anniversaire de sa Libération. Destinées principalement à transmettre aux jeunes générations la mémoire des idéaux républicains, toutes les manifestations lagordaises dédiées à cet événement historique seront autant d'occasions de se retrouver, de se rassembler et d'échanger. De même, les trois réunions publiques prévues au cœur des quartiers au mois d'avril constitueront d'autres temps forts.

A bientôt donc.

Antoine GRAU

Maire de Lagord et 1^{er} Vice-Président
de la CdA de La Rochelle

Construire le Lagord de demain

Moins jeter, c'est mieux !

Via de nouvelles actions, la Communauté d'Agglomération de La Rochelle (CdA) vous accompagne à trier encore mieux et à réduire la quantité de déchets produits.

Un rythme de collecte adapté : depuis le 3 mars 2025, les bacs au couvercle gris/bleu et jaune sont désormais collectés une semaine sur deux (et toutes les semaines en juillet et août). Pour connaître ou vérifier les jours de passage, les calendriers ont été distribués dans toutes les boîtes aux lettres en février. Ils sont également disponibles sur le site internet Infos pratiques - Agglo La Rochelle.

Des Points d'Apport Volontaire (PAV) plus nombreux et pour jeter ses restes alimentaires : ces PAV sont dédiés aux ordures ménagères, aux emballages/papiers, au verre. Des bornes réservées aux dépôts des déchets alimentaires compléteront le dispositif, pour les particuliers qui ne peuvent pas composter chez eux.

Le saviez-vous ? Trier ses déchets alimentaires diminue d'1/3 le poids de la poubelle d'ordures ménagères et limite aussi les odeurs.

La fiscalité va évoluer en 2028 : la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM) finance en grande partie le service (collecte, traitement, valorisation, prévention des déchets). Cet impôt local est perçu avec la taxe foncière et est payé par les propriétaires, qui peuvent répercuter la somme dans les charges de leurs locataires. Son montant varie en fonction de la valeur locative du logement. Il n'est donc pas lié à la quantité de déchets produits ni à l'utilisation réelle du service.

A partir de 2028, une part incitative va être intégrée dans le calcul ; la TEOM deviendra alors la TEOMi. Le principe : une part fixe (indexée sur la valeur locative du logement) et une part incitative (calculée en fonction du nombre de fois, par an, où le bac

LAGORD
CALENDRIER DE COLLECTE
de mars 2025 à février 2026

À partir du 3 mars 2025
la collecte des déchets se fera tous les 15 jours, sauf en juillet et août

ORDURES MÉNAGÈRES	EMBALLAGES ET PAPIERS
Mars 2025	Mars 2025
Avril 2025	Avril 2025
Mai 2025	Mai 2025
Juin 2025	Juin 2025
Juillet 2025	Juillet 2025
Août 2025	Août 2025
Septembre 2025	Septembre 2025
Octobre 2025	Octobre 2025
Novembre 2025	Novembre 2025
Décembre 2025	Décembre 2025
Janvier 2026	Janvier 2026
Février 2026	Février 2026

Les semaines du 1^{er} mai, du 20 décembre et du 2¹ janvier : toutes les collectes prévues sont à jour. 10^h00 - 18^h00 du lundi au dimanche.

sera collecté, et de la taille de ce bac). Les comptabilisations débuteront à partir du 1er janvier 2027. La CdA reviendra sur les modalités d'application dans les prochains mois.

Pour préparer ce passage à la TEOMi et recenser le matériel, **une enquête usagers** a été confiée à l'entreprise Trait d'Union. Pour Lagord, elle devrait démarrer mi-avril (date encore sous-réserve). Un flyer diffusé dans les boîtes aux lettres quelques jours avant, préviendra du passage à domicile des agents de l'entreprise.

Plus d'info : www.agglo-larochelle.fr/dechets

Stationnement, règles et usages

Si, sur la voie publique, le stationnement est autorisé sur la chaussée ou sur une place de parking identifiée, il reste interdit sur le trottoir, sauf si un marquage au sol l'autorise. De même, celui-ci ne doit ni gêner la circulation, ni représenter un obstacle dangereux pour les piétons, les cyclistes et les trottinettes. A Lagord comme dans

d'autres communes, les incivilités dans ce domaine augmentent, dues notamment aux mauvaises habitudes prises par certains habitants. Au-delà de ces règles destinées à diminuer le nombre d'accidents dont sont principalement victimes les usagers de mobilités douces, la Ville souhaite faire preuve de tolérance

en autorisant un stationnement «à cheval» sur le trottoir, avec obligation de laisser la distance réglementaire d'1 mètre 40 entre le véhicule et la limite de propriété du riverain. En parallèle, la collectivité va mettre en place une étude du marquage au sol pour identifier les emplacements possibles de stationnement.

Opération tranquillité vacances

Vous allez bientôt vous absenter de votre domicile pour prendre quelques jours ou semaines de vacances et vous craignez pour la sécurité de votre habitation ? En s'inscrivant à l'Opération Tranquillité Vacances, la police municipale ou la police nationale effectuera régulièrement un passage devant votre domicile pendant votre absence. Pour bénéficier de ce service gratuit, il suffit de vous inscrire plusieurs jours avant votre départ ? en ligne sur <https://www.lagord.fr/vie-pratique/informations-pratiques/police>, ou en vous rendant à l'accueil de la mairie (1 rue de la Métairie – 05 46 00 62 00) afin de remplir l'imprimé «Opération Tranquillité Vacances».

Pour autant, des réflexes de prudence, de vigilance et d'anticipation sont à adopter pour éviter les mauvaises surprises : avant de partir, assurez-vous que votre porte soit bien verrouillée à clé et que toutes les issues soient soigneusement fermées (fenêtres, volets, portail, velux). De même, il convient si possible d'informer votre entourage de votre absence (famille, amis, voisins, gardien), voire d'organiser le passage de quelqu'un de confiance à votre domicile. Dans tous les cas, ne signalez pas votre absence par un mot sur votre porte, sur la messagerie du téléphone, sur les réseaux sociaux...



” Visites de courtoisie chez les seniors

Ils sont jeunes et missionnés par le CCAS de Lagord pour aller à la rencontre de leurs aînés : depuis la mi-janvier et jusqu'à la mi-juillet, Lou Villegas, 18 ans, et Mylan Voisin, 17 ans, rendent visite aux personnes âgées qui en ont manifesté l'envie pour parler, jouer ou sortir avec eux.



Ainsi, après avoir stoppé leur scolarité en classe de première et être entrés dans le monde du travail, les deux vont, grâce à ce service civique, acquérir une expérience supplémentaire qui ne pourra que leur servir à l'avenir. « Ces moments passés à écouter les gens nous raconter leur vie ou leur passion ne peuvent être que bénéfiques

pour nous », confirme Lou. Pour Mylan qui a toujours apprécié le contact des « anciens », ces visites à caractère social, effectuées en binôme, sont intéressantes car elles lui permettent de mieux connaître une époque qu'il n'a pas connue. Sportif dans l'âme, c'est vers une formation pour devenir maître-nageur-sauveteur que se dirigera ensuite le jeune homme, alors que la jeune fille aimerait allier son goût du voyage avec une carrière dans le tourisme. En attendant, via ces visites de courtoisie effectuées exclusivement à domicile*, Lou et Mylan partagent des activités et apportent un peu de chaleur humaine chez ceux qui en ont grand besoin.

*Les visites s'effectuent les lundis et jeudis, entre 10h et 18h, et les mardis et mercredis, entre 13h et 18h. Si vous êtes intéressés, il suffit d'appeler au 06 14 44 43 11 / 05 46 00 62 04.

” Être au plus proche des familles et des personnes vulnérables



UNIS POUR LES FAMILLES

Depuis 1945 et en tant qu'association loi 1901 reconnue d'utilité publique, l'UDAF 17

siège dans une centaine d'instances du département pour défendre les intérêts des familles auprès d'organismes jouant un rôle important dans leur quotidien (CAF, MSA, CPAM...).

Par ailleurs, celle-ci anime un réseau de 60 associations familiales et offre une quarantaine de services auprès des familles.

Parmi ses services, l'UDAF 17 propose un dispositif de médiation familiale destiné à restaurer la communication, préserver et reconstruire les liens familiaux. Via un dispositif de Point Conseil Budget, elle donne également des conseils confidentiels, gratuits et personnalisés en matière de gestion budgétaire. Cela permet de favoriser l'éducation budgétaire et de prévenir le surendettement. Un dispositif d'information aux tuteurs familiaux existe aussi, qui répond aux questions des familles de manière individualisée et confidentielle sur les différentes mesures de protection juridique concernant la personne protégée.

Pour tous ces sujets et autres problématiques liées à la famille : UDAF 17 - 5 rue du Bois d'Huré à Lagord - 05 46 28 36 00 - contact@udaf17.fr Site : www.udaf17.fr

” Jeunesse : place à l'action !

Aux quatre coins de la ville et coordonnées par le Responsable Jeunesse, les actions et partenariats se multiplient pour offrir aux jeunes des espaces d'expression, de créativité, de loisirs et d'engagement. Inventaire.

Chaque mois, rendez-vous avec les **ateliers d'écriture Rap** à la résidence Utopia, projet qui culminera avec une sortie de résidence le 26 juin à la médiathèque.

Autre temps fort : La découverte du support radiophonique à travers des **ateliers et la création d'une Web Radio** pour apprendre les bases de l'interview, de la prise de parole et de la conduite d'une émission. Sans

oublier l'animation des expositions «9-13» et «13-18» : Questions de justice», un projet pédagogique mené dans les établissements scolaires.

De nouvelles initiatives viennent enrichir l'offre jeunesse : **ateliers jeux vidéo, découverte du yoga, décoration d'espaces publics, sorties, concerts, jeux de rôles, projections de films...** et une implication dans les événements lagordais, notamment lors des Créatives ou encore par la réalisation d'un recueil de témoignages pour les 80 ans de la Libération de la poche de La Rochelle.

Les élus du **Conseil des Jeunes** qui ont défini 3 commissions, Sport, Environnement et Animations, se réunissent régulièrement pour proposer et concrétiser leurs idées au service de notre commune.



Enfin, après le succès du **premier concert mettant à l'honneur la jeunesse et les cultures urbaines**, une nouvelle édition est en préparation pour clôturer l'été en musique !

Plus d'infos : jeunesse@lagord.fr et sur les réseaux sociaux de Lagord

Samantha CHERVET, Conseillère Municipale, déléguée à la Jeunesse et au Projet Educatif Local.

Construire le Lagord de demain



” Bienvenue à l'école de musique !

Dès la rentrée prochaine, ce sont deux nouveaux instruments, le violon et le violoncelle, qui résonneront à l'intérieur des murs de notre école de musique.

Historiquement axé sur l'enseignement des instruments à vent et des percussions, l'établissement répond ainsi à une demande grandissante et enseignera ces deux nouvelles disciplines à partir de septembre 2025. Au-delà de l'apprentissage de la clarinette, du cor, de la flûte traversière, de la guitare, de la batterie et des percussions, du saxophone, du piano, de la technique vocale et du chant, de la trompette, du tuba, de la formation musicale et des différentes pratiques collectives, deux classes d'éveil sensibilisent les jeunes enfants (grande section maternelle et CP) aux sons, aux rythmes et aux couleurs musicales. Par ce biais, ils peuvent découvrir toute une palette d'instruments, les toucher, les écouter, les essayer. Bien sûr, les adultes, que ce soit en apprentissage d'instruments, au sein des différents ensembles et/ou au sein de l'Orchestre d'Harmonie, sont également les bienvenus.

Une journée portes ouvertes aura lieu le samedi 14 juin 2025 et sera suivie d'une semaine de découverte de l'école de musique (du 16 au 20 juin). Une bonne occasion de rencontrer les professeurs et d'essayer les instruments ! Les inscriptions, elles, commenceront le 2 juin... N'hésitez pas à téléphoner (05.46.28.34.14 l'après-midi) ou à pousser les portes, l'école de musique est située au-dessus de la médiathèque, 1 rue des Arts à Lagord.

” Budget participatif : un nouveau parc fitness



Plébiscitée par le vote des habitants comme premier choix parmi les trois projets d'aménagements retenus dans le cadre du deuxième budget participatif de Lagord, la mise en place d'un principe de parc fitness dans le parc des Sarcelles s'est concrétisée par l'installation de quatre agrès. Il permet déjà au plus grand nombre de garder ou de retrouver la forme tout en valorisant le vivre-ensemble par l'activité physique et le partage entre pratiquants de tous âges. Pour préserver la tranquillité des riverains, il est quand même demandé de ne pas y diffuser de la musique à fort volume et de ne pas utiliser les équipements après 22 heures.

” La médiathèque «Ô bout du monde»



Bientôt, nous n'irons plus à la médiathèque, mais Ô Bout du Monde. Choisie par 358 votants (41,1 % des votes exprimés sur internet ou à l'accueil de la médiathèque), cette appellation invite à l'exploration, à la découverte comme au voyage, avec comme objectif d'en revenir enrichi, voire transformé. Un bout du monde qui pourrait s'apparenter à un archipel, une péninsule où l'on peut accoster avec, de la BD au roman, de l'univers adulte à celui de la jeunesse, des références littéraires variées pour ce nouveau nom que vous avez donné à notre espace culturel municipal. Pour fêter l'événement, prenez date de l'inauguration : vendredi 5 septembre.



” Construction en vue pour la future école maternelle

Répondant principalement à l'augmentation constante des effectifs d'élèves, la construction de la nouvelle école maternelle de Lagord aura pour environnement privilégié le verdoyant parc Charier.

Après le dépôt du permis de construire au mois de mars et le lancement cet été des marchés pour choisir les entreprises, le lancement des travaux pour édifier la nouvelle école maternelle, dotée d'une restauration scolaire, d'un accueil périscolaire et d'un service éducation tout aussi neufs, a été programmé à la fin de cette année. Motivé par le nombre croissant d'enfants déjà

scolarisés et ceux devant fréquenter ces prochaines années les classes maternelles du groupe scolaire du Treuil des Filles, ce projet d'une surface de 3000 m² répondra également aux nouveaux besoins et aux nouvelles pratiques des écoliers. Si l'impossibilité de faire évoluer les bâtiments actuels a été une des raisons de concevoir un nouveau projet, c'est aussi le sous-dimensionnement de la cuisine actuelle

qui a incité les décideurs à doter l'établissement d'un équipement pouvant assurer la préparation de 700 repas. A l'horizon de la rentrée 2027-2028, c'est un ensemble architectural contemporain qui se fondra au cœur de l'univers de verdure du parc Charier pour recevoir dans les meilleures conditions l'ensemble des élèves lagordais des classes de petite, moyenne et grande sections.



Document non contractuel

” Agrandir le cimetière en le rendant plus naturel

L'extension du cimetière actuel étant devenue une nécessité, la municipalité veut aussi répondre aux attentes des Lagordais d'en constituer un espace plus vert incitant à sa visite et au recueillement. Explications de Jérémie Machemy, conseiller délégué en charge des actions de proximité dans le domaine du développement durable, porteur de ce projet d'envergure avec Anne-Laure Grivot, deuxième adjointe en charge de la transition écologique et de l'adaptation de la commune aux objectifs « La Rochelle Territoire Zéro Carbone.

A quelles attentes doit répondre le futur cimetière de Lagord ?

Avant tout, le projet d'extension du cimetière poursuit comme premier objectif d'éviter sa saturation. Une cinquantaine de tombes traditionnelles restant à disposition des habitants de notre commune, il convenait

sans tarder de penser plus grand. Ensuite, nous souhaitons donner davantage de place à la nature pour s'adapter à la problématique environnementale, mais également pour inciter les visiteurs à la méditation, à l'apaisement voire même à la promenade.

Quelles en seront les principales caractéristiques ?

Nous allons proposer une extension très large autour du cimetière actuel avec, d'une part, un agrandissement de la zone dédiée aux tombes traditionnelles et, d'autre part, la création d'un espace destiné à accueillir des tombes naturelles où une charte permettra de se faire inhumer de



Document non contractuel

manière plus écologique. Par ailleurs, un nouveau jardin du souvenir verra le jour, où deux amphores recueilleront les cendres dispersées au cœur d'une grande pergola semi couverte. Si de nouveaux columbariums seront installés, c'est également une forêt cinéraire, avec la plantation de nombreux arbres et la création d'allées de promenade, qui est prévue dans l'enceinte du cimetière actuel. Attendant à cet endroit, une pépinière permettra aux familles de choisir un arbre à planter en souvenir de leurs défunts.

Quelles sont les prochaines étapes du projet ?

Après avoir sollicité l'aide d'un bureau d'études spécialisé et avoir reçu un avis favorable des nombreux Lagordais présents lors d'une réunion publique, les contours du futur cimetière vont commencer à être dessinés cette année, les nouveaux arbres plantés et le choix d'un enterrement dans l'extension proposé.



Construire le Lagord de demain



” Une entrée de ville plus « sûre », plus « verte », plus « multimodale »

Constituer un nouveau pôle multimodal tout en améliorant la qualité de vie des élèves du lycée Vieljeux, sécuriser l'accès aux véhicules du futur Centre d'Incendie et de Secours de La Rochelle-Lagord comme des cyclistes passant sous la rocade : l'enjeu de la requalification des entrées de ville entre les deux communes « voisines » est multiple.

En agrandissant le parc existant pour en faire une véritable esplanade connectant davantage les quartiers environnants tout en éloignant la circulation du lycée Vieljeux tout proche, le chantier devant débiter cet automne va permettre aux adolescents qui fréquentent cet établissement scolaire de bénéficier

de plus de confort et de sécurité sur l'espace public. Véritable « cœur » du projet, le pôle multimodal créé sur ce site sera dédié aux mobilités bus, cars, parking relais, ainsi qu'aux cyclistes et aux piétons. Concernant la mise en service du nouveau Centre d'Incendie et de Secours implanté à proximité de la rocade et de cette entrée de ville réaménagée, l'accès et la sortie des véhicules d'intervention en seront d'autant plus facilités et sécurisés. Dix-huit mois de travaux seront nécessaires, durant lesquels la circulation du bus Illico 3 ne devrait pas être interrompue. Durant cette période et avec l'objectif de renforcer la sécurisation du parcours cyclable sous la rocade, un passage dénivelé y sera aménagé et un élargissement de la voie verte y sera réalisé.



Document non contractuel



” Un centre d'incendie et de secours tout neuf à l'horizon 2026

Entièrement financés par le Département à hauteur de 14,5 millions d'euros, les travaux du Centre d'Incendie et de Secours (CIS) de La Rochelle-Lagord, d'une surface de 8 500 m² et à destination de 130 sapeurs-pompiers, ont débuté l'été dernier et devraient s'achever durant l'été 2026. Situé à l'entrée de la rocade et à l'entrée de ville



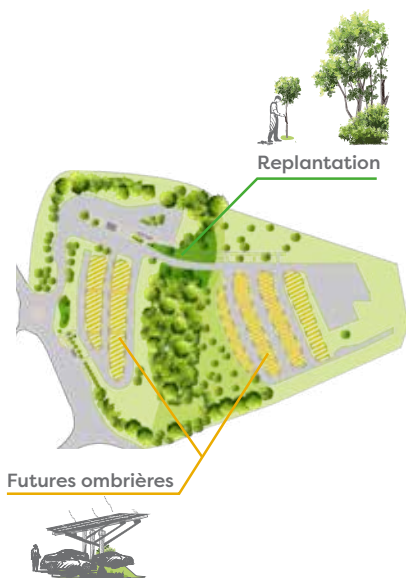
de notre commune en cours de requalification, ce CIS tout neuf constituera, en remplacement de l'actuel CIS de La Rochelle-Mireuil, un outil moderne et adapté pour assurer les quelques 6 500 interventions (plus grand nombre pour la Charente-Maritime) comptabilisées chaque année.



Document non contractuel

” L'ombrière des Greffières, une première pour notre territoire

En cours d'implantation sur le parking relais des Greffières, l'ombrière photovoltaïque sera capable de produire suffisamment d'énergie renouvelable pour permettre une auto-consommation pour tout le secteur du parc bas carbone Atlantech. Autre atout, la réalisation du premier projet de cette dimension à l'échelle de notre agglomération renforcera la valeur écologique des lieux.



Lancé à la fin de cet hiver avec des travaux paysagers aptes à conforter les milieux naturels et à améliorer la biodiversité (replantation de deux arbres pour un coupé ; plantation d'arbustes et graminées), le chantier proprement dit d'installation de panneaux photovoltaïques débutera lors du second semestre de cette année pour être achevé dans le courant du premier semestre 2026. Véritable démonstrateur en production

énergétique renouvelable, l'ombrière produira à terme 1 mégawatt, soit l'équivalent de la consommation en électricité de 150 ménages, chauffage et eau chaude compris. Destinée en première intention à la collectivité et aux entreprises situées dans la zone Atlantech, cette énergie solaire pourrait être proposée à l'avenir aux habitants de Lagord. Avec cette énergie locale décarbonée et consommée en circuit court (2 kilomètres à la ronde), le projet s'inscrit pleinement dans cette démarche vertueuse de relever le défi climatique et justifie le slogan inscrit sur les panneaux explicatifs entourant le site : «*Ici nous produirons notre propre énergie !*».



” Le square des Échassiers va changer



Faisant face aux commerces des Oiseaux de Mer, le square des Echassiers constitue un point de pause autant que de passage pour la population lagordaise. Aussi, pour en améliorer le confort et en sécuriser un sol «*fatigué*» par des années d'exposition et de sollicitations, des travaux ont déjà été entrepris pour être achevés ce printemps, avec l'idée de créer une esplanade d'un seul niveau apte à recevoir ses usagers de manière plus fonctionnelle et plus sécuritaire. Avec une accessibilité accrue, l'apport de bancs, de tables et des espaces verts «*revisités*», l'espace nouveau gagnera en attractivité.

” Le projet Puy Mou avance



Après la phase de concertation ayant mobilisé près de 250 personnes, le projet de construction du futur quartier d'habitat du Puy Mou est entré en phase «*réalisation*» pré-opérationnelle. Ainsi, la Communauté d'Agglomération de La Rochelle est en mesure aujourd'hui d'engager la consultation d'aménageurs en vue de désigner le concessionnaire de la future ZAC située en lisière Nord-Ouest de notre commune. Le projet, qui verra naître un quartier à vocation principale d'habitat mixant petits collectifs, maisons et espaces verts généreux, se déroulera sur plusieurs années. Les supports de communication de votre commune se feront régulièrement l'écho de l'avancée de ce chantier d'envergure.

PROCHAINEMENT !

Samedi 29 mars > 10h

Assemblée générale de l'école de musique à la salle de conférences de la médiathèque

Samedis 29 mars, 12 et 26 avril > 10h

Atelier compostage aux jardins partagés de Lagord (entrée près de la salle polyvalente)

renseignements et inscriptions : lesjardinspartagesdelagord@gmail.com

Dimanche 6 avril > 15h30

Concert de printemps de l'harmonie Sainte Cécile à la salle polyvalente

Dimanche 6 avril > 10h-12h30

Marche aux chocolats ouverte aux enfants du quartier Le Lignon - La Descenderie

Samedi 12 et dimanche 13 avril

Lotos du club de Cap Aunis à la salle polyvalente

Vendredis 18 avril et 16 mai > 9h-12h

Petit déjeuner au kiosque du comité de quartier Autour de l'Ermitage au kiosque des Echassiers

Jeudi 8 mai > 9h

Cérémonie patriotique du 8 mai 1945 (80 ans de la Libération de Lagord) au monument aux morts et dans le parc de l'église Notre-Dame-de-Lagord

Dimanche 11 mai

Vide-greniers de l'école de musique devant la médiathèque (1 rue des Arts)

Samedi 17 mai > 9h30-17h

48 heures de l'agriculture urbaine «Faites de la biodiversité» au parc Charier (11h-17h), aux jardins partagés «Les 3 Hiboux» (9h30-11h30) et sur le boulodrome de Lagord. Ateliers autour de la transition écologique, démonstration de labour, spectacle familial, caravane musicale, foodtrucks et foodbikes,.... Retrouvez les détails du programme sur <https://www.les48h.com/villes/la-rochelle/>

Samedi 17 mai > 11h

Moments musicaux par les jeunes élèves de cycle 1 de l'école de musique

Dimanche 18 mai > 16h

Concert de musique sacrée par la classe de chant de Brigitte Delzenne à l'église Notre-Dame-de-Lagord

Mercredi 21 mai > 19h

Conseil municipal (séance publique) en salle de conférences de la médiathèque

Lundi 26 mai > 19h30

Concert, ateliers chant et musiques actuelles à l'école de musique

L'actualité du CCAS

PERMANENCES MUTUELLE « MA MUTUELLE MA SANTÉ »

Inscriptions au CCAS au 05-46-00-62-04

- Vendredis 11/04 et 16/05 de 9h à 12h

CAFÉ DES AIDANTS (animé par une psychologue et une aide-soignante)

Lieu : Relais des solidarités (parc Charier) de **15h à 16h30**

- Mardi 15/04 : « Moi aussi j'aimerais qu'on me demande comment ça va ! »

- Mardi 20/05 : « Aider par amour ou par devoir »

Inscriptions : 05-46-00-62-04

SÉANCES DE PRÉVENTION AUPRÈS DES SENIORS, ASSURÉES PAR 2 BRIGADIÈRES DE LA POLICE NATIONALE

Dangers du numérique : **Lundi 14 avril de 15h à 16h30**

Lieu : Relais des solidarités (parc Charier)

Gratuit sur inscription au 05-46-00-62-04

50 ANS...

Le Centre Socioculturel fête son anniversaire !

Nous vous proposons de construire ce moment festif ensemble. Vous souhaitez partager des souvenirs, des anecdotes... Mais également participer concrètement à l'organisation de ce moment festif qui, pour son temps fort, se déroulera le 24 mai prochain, faites-vous connaître auprès de l'accueil du Centre Socioculturel.

Informations et réservations au 05 46 67 15 73

Les rendez-vous de

la MÉDIATHÈQUE

Samedis 12 avril et 17 mai > 10h

ATELIERS D'ÉCRITURE

par Olivier Lebleu

Du 18 au 29 mars > Aux horaires d'ouverture de la médiathèque

EXPOSITION « GRAVURE

- POÉSIE », par le Quai de l'Estampe, collectif de graveurs, avec un jeu-concours : associez la gravure et le poème qui l'a inspirée, et tentez de gagner une gravure.

Samedi 29 mars à 16h :

Résultat du jeu-concours avec l'annonce des gagnants

Jeudis 27 mars, 3 et 10 avril > 19h-22h

ATELIERS AUTOUR DE LA PAROLE CONTÉE

Par Brigitte Agulhon, conteuse

Samedi 29 mars > 10h

LES BOUQUINEURS, CLUB DE LECTURE

Venez partager vos coups de cœur littéraires !

Samedi 5 avril > 10h30

BÉBÉS-LECTEURS

Lecture pour les 0-4 ans

Samedi 5 avril > 10h

PRIX LITTÉRAIRE PAYS NORDIQUES

Vote des lecteurs pour leur livre favori parmi la sélection en lice

Samedi 5 avril > 16h

CONFÉRENCE

« L'OCCUPATION

ALLEMANDE DE LAGORD PENDANT LA SECONDE GUERRE MONDIALE »

par Monique Le Hénaff de l'Association Lagord d'hier à aujourd'hui - Dans le cadre de la commémoration des 80 ans de la Libération

Informations et réservations au 05 46 28 91 60

Samedi 12 avril > 16h

RACONTÉE PUBLIQUE

Par les participants de l'atelier contes, animé par Brigitte Agulhon, conteuse

Samedi 19 avril > 10h30

YOGA LITTÉRAIRE « L'ESPACE », par Aurélie Keirel, professeur de yoga

Mercredi 23 avril

> 10h30 pour les 5-7 ans accompagnés

> 14h et 15h30 pour les 8 ans et +

ATELIERS LA SCIENCE SE LIVRE

Espace Mendès France - Planétarium itinérant

Du 13 au 24 mai > Aux horaires d'ouverture de la médiathèque

EXPOSITION « LES FRANÇAIS LIBRES ET LEUR CHEF, LE GÉNÉRAL DE GAULLE », prêtée par l'Office national des combattants et des victimes de guerre de La Rochelle

- Dans le cadre de la commémoration des 80 ans de la Libération

Samedi 17 mai > 15h30

ATELIER DADA « C'EST LE BOUQUET ! », par Cécilia

Pour les 8 ans et + et leur famille

Vendredi 23 mai > 16h

PARTAGE DE SAVOIRS

Rendez-vous créé par le Comité de quartier Autour de l'Ermitage (arnaques au téléphone)

Samedi 24 mai > 10h

LES BOUQUINEURS, CLUB DE LECTURE

Venez partager vos coups de cœur littéraires !

Du côté du centre socioculturel «ASSO LES 4 VENTS»

(Informations et réservations au 05 46 67 15 73)

Samedis 12 avril et 17 mai dès 16h : Goûter partagé ! L'occasion pour les parents de faire une pause papotage et d'évoquer de futures activités à faire ensemble pendant que les enfants bénéficient d'un espace ludique.

Dimanche 30 mars : Sortie pêche à pied, départ 9h.

Dimanche 18 mai : Sortie au bois de la Tourillière, départ 14h.

Mardis 15 avril et 20 mai : Repas des cordons bleus, sur inscription.

Mardis 22 avril et 27 mai : Sorties du patrimoine.

Du 10 au 17 mai : Séjour sur la côte d'Opale.



Mairie : 1, rue de la Métairie - 17140 LAGORD - Tél. 05 46 00 62 00 • mairie@lagord.fr • www.lagord.fr
Directeur de la publication : Antoine GRAU - Rédaction : Yann VRIGNAUD / Mairie de Lagord.
Crédits photos : Mairie de Lagord - DR - Shutterstock - Pexel.
Dépôt légal : mars 2025.



**Pour revoir chez vous
les 4 conférences** célébrant
les 80 ans de la Libération de Lagord
il suffit juste de scanner ce QR code ►



CONFÉRENCE 1
du 18 janvier

**LA LIBÉRATION
DE LA POCHÉ
DE LA ROCHELLE**

par **Christiane
GACHIGNARD**

Conférence proposée par
Lagord d'hier à aujourd'hui

CONFÉRENCE 2
du 15 février

**CEUX QUI ONT ÉTÉ LES
PREMIERS À DIRE NON :**
CHARLES DE GAULLE, JAMES DENIS,
ANDRÉ CANTÈS ET JOSEPH TRIGEAUD

par **Jean-Pierre GUÉNO**

CONFÉRENCE 3
du 15 mars

**LE CINÉMA
À LA ROCHELLE
PENDANT LA SECONDE
GUERRE MONDIALE**

par **Gérard BROUSSEAU**

Conférence proposée par
Association franco-allemande
de La Rochelle

CONFÉRENCE 4
du 5 avril

**L'OCCUPATION ALLEMANDE
DE LAGORD
PENDANT LA SECONDE
GUERRE MONDIALE**

par **Monique LE HÉNAFF**

Conférence proposée par
Lagord d'hier à aujourd'hui



1945 // 2025

**LAGORD CÉLÈBRE
L'ANNIVERSAIRE DE SA LIBÉRATION**



Lagord.fr

Ces événements
ont obtenu le Label
Mission Libération
de l'État

defense.gouv.fr/mission-liberation



1945 // 2025
Lagord

**80^E ANNIVERSAIRE
DE SA LIBÉRATION**

INFOS UTILES



■ NUMÉROS D'URGENCE

Médecins d'urgence : **3624**

Pharmacie de garde : **3237**

Police : **17**

SAMU : **15**

Pompiers : **18**

Depuis votre portable : **112**



■ VIGIPIRATE

Pour l'ensemble du territoire, il est demandé de faire preuve de vigilance. L'activité d'un individu ou d'un groupe qui paraît anormale doit

être signalée aux services de sécurité du lieu où vous vous trouvez.

■ Mairie

1, rue de la Métairie • 17140 Lagord

Tél. : **05 46 00 62 00**

Courriel : mairie@lagord.fr

	Matin	Après-midi
Lundi	8h30 - 12h	13h30 - 17h15
Mardi	Accueil téléphonique	13h30 - 17h15
Mercredi	8h30 - 12h	13h30 - 17h15
Jeudi	8h30 - 12h	Accueil téléphonique
Vendredi	8h30 - 12h	13h30 - 16h



■ CCAS

(Centre Communal d'Action Sociale)

Tél. : **05 46 00 62 04** et **05 46 00 62 12**

Courriel : solidarites@lagord.fr

	Matin	Après-midi
Lundi	8h30 - 12h30	13h30 - 17h
Mardi	8h30 - 12h30	13h30 - 17h
Mercredi	8h30 - 12h	sur rendez-vous
Jeudi	8h30 - 12h30	13h30 - 17h
Vendredi	8h30 - 12h	-

■ Urbanisme

Tél. : **05 46 00 62 05**

Courriel : accueilpcv@lagord.fr

	Matin	Après-midi
Lundi	8h30 - 12h	13h30 - 17h15
Mardi	Accueil téléphonique	13h30 - 17h15
Mercredi	8h30 - 12h	13h30 - 17h15
Jeudi	8h30 - 12h	Accueil téléphonique
Vendredi	8h30 - 12h	13h30 - 16h

■ Guichet unique

L'accueil du public se fait sans rendez-vous de 8h30 à 10h les jours d'école et sur rdv en dehors de ces jours et horaires
1 rue des Arts

Courriel : guichetunique@lagord.fr

Tél. : **05 46 50 80 44**

■ Structure multi-accueil

« À Petits Pas »

2, rue des Hérons - Tél. : **06 33 44 85 33**

Courriel : petiteenfance@lagord.fr

Horaires d'ouverture :

- Lundi au vendredi : 7h30-19h (18h le mercredi)

■ Relais Petite Enfance (RPE)

de Lagord, L'Houmeau et Nieul / Mer
1, bis square des échassiers

Tél. : **06 89 65 45 40**

Courriel : relais@lagord.fr

Permanences :

lundi et jeudi de 16h à 19h.

■ Protection Maternelle Infantile (PMI)

2, rue des Hérons - Tél. : **05 46 42 41 55**

Horaires d'ouverture :

Les 2^{èmes} et 4^{èmes} jeudis de 9h à 12h

n° des puéricultrices : **05 46 67 31 92**

Sur rendez-vous (le jeudi) avec le Docteur

C. Delprat de 9h à 11h.

■ LAEP LAEP'TITE PAUSE (Lieu d'Accueil Enfant Parent)

1, bis square des échassiers

Tél. : **06 89 65 45 40**

Horaires d'ouverture en période scolaire :

- Mardi : 9h15 - 11h45

■ Police municipale

1, rue de la Métairie

Tél. : **06 26 24 65 22 - 06 26 24 65 23**

policemunicipale1@lagord.fr

policemunicipale2@lagord.fr

POUR TOUT SAVOIR SUR LAGORD



1 rue de la Métairie - 17140 Lagord
mairie@lagord.fr - 05 46 00 62 00

lagord
CONJUGUONS NOS ÉNERGIES

■ Médiathèque

1 rue des Arts - Tél. : **05 46 28 91 60**

mediatheque@lagord.fr

	Matin	Après-midi
Mardi	Fermé	15h - 18h
Mercredi	10h - 12h	15h - 18h
Vendredi	10h - 12h	15h - 18h
Samedi	10h - 12h	15h - 18h

■ Collectes des déchets

- Bacs jaunes : **vendredi** à partir de 13 heures (sortir votre bac le jour même à partir de 7h)

- Bacs bleus : **mercredi** à partir de 5 heures du matin (sortir votre bac la veille à partir de 19h)

- Depuis le 3 mars 2025, les collectes de déchets se font tous les 15 jours (voir calendrier à l'intérieur du magazine), sauf en juillet-août.

■ Infos et alertes sur votre mobile

Pour toujours mieux vous informer et



vous alerter, la ville de Lagord s'est équipée de l'application PanneauPocket téléchargeable gratuitement sur votre téléphone mobile et votre tablette.

Plus d'informations sur www.lagord.fr

Si vous rencontrez un problème pour recevoir les publications de la Mairie merci de le signaler à l'accueil ou sur communication@lagord.fr

Toutes les informations relatives à la Mairie sont sur le site internet

www.lagord.fr

